



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une moisson décevante en quantité, La qualité au rendez-vous !

**Hétérogénéité et déception, deux termes qui s'imposent au moment de faire le bilan de la moisson française 2018. Celle-ci est marquée par un recul de la production par rapport à 2017. La qualité moyenne des céréales est bonne.**

**Paris, le 26 juillet 2018** – « Autour de 35 millions de tonnes de blé tendre, entre 9 et 10 millions de tonnes pour les orges d'hiver avec des rendements très hétérogènes, telles sont les premières caractéristiques de la moisson 2018. La baisse des rendements est réelle et cette moisson reste une déception pour les producteurs sur l'aspect quantitatif. Les céréaliers toujours dans une situation difficile ont plus que jamais besoin de soutien pour conserver leur compétitivité, voire assurer leur survie ! » s'exclame Philippe Pinta, Président de l'AGPB, lors de la conférence de presse annuelle sur les moissons qui s'est déroulée ce matin. « Les quantités disponibles et la bonne qualité des céréales françaises devraient permettre à la filière de répondre aux besoins de l'ensemble de ses clients et de poursuivre la reconquête de ses marchés traditionnels, perdus en 2016. Cependant, après 5 années de crise, les trésoreries des exploitations sont exsangues, et face à la baisse des rendements tous les espoirs reposent sur l'évolution des prix » précise Philippe Pinta.

La crise que traverse la céréaliculture française est particulièrement rude pour les producteurs du sud de la France, principalement pour le blé dur, dont la production chute dans ces régions de plus de 20% par rapport à 2017. « Les céréaliers les plus impactés attendent des pouvoirs publics qu'ils prennent les mesures d'urgence qui s'imposent, déclare Philippe Pinta : dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti, avances de trésorerie à 90% des aides PAC, report ou exonération des cotisations sociales, dérogations aux règles communautaires pour les aides de la PAC ». L'origine de cette situation est une fois encore directement liée à des conditions climatiques exceptionnelles. L'AGPB demande donc aux assureurs de respecter, comme en 2016, leurs engagements d'indemnisation, et ce sans décote.

Cette moisson décevante resterait supportable si les évolutions réglementaires récentes et à venir n'affectaient pas autant la compétitivité des céréaliers, qui se retrouvent pris dans un étau. Suppression des 3R (rabais, ristournes, remises), séparation capitalistique des activités de conseil et de vente des phytosanitaires, risque de mise en place de zones non traitées, augmentation de la redevance pour pollutions diffuses, suppression de l'utilisation des néonicotinoïdes, sans oublier les perspectives de baisse du budget de la PAC et sa renationalisation, autant de mesures qui auront dès cette année des influences largement négatives, sur la santé financière des exploitations françaises, et ce dans un contexte concurrentiel et météorologique toujours plus incertain. Les producteurs de grandes cultures demandent que leur situation économique soit enfin reconnue, et restent en attente de signes positifs de la part du gouvernement.

#### **Contacts presse : RDN**

**Fadela Benabadji**

Tel: 01 85 09 83 70

Mobile: 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Guillaume Lorre**

Tel: 01 85 09 83 74

Mobile: 07 50 14 58 26

[glorre@agence-rdn.com](mailto:glorre@agence-rdn.com)

**A propos de l'AGPB :**

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.